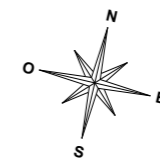
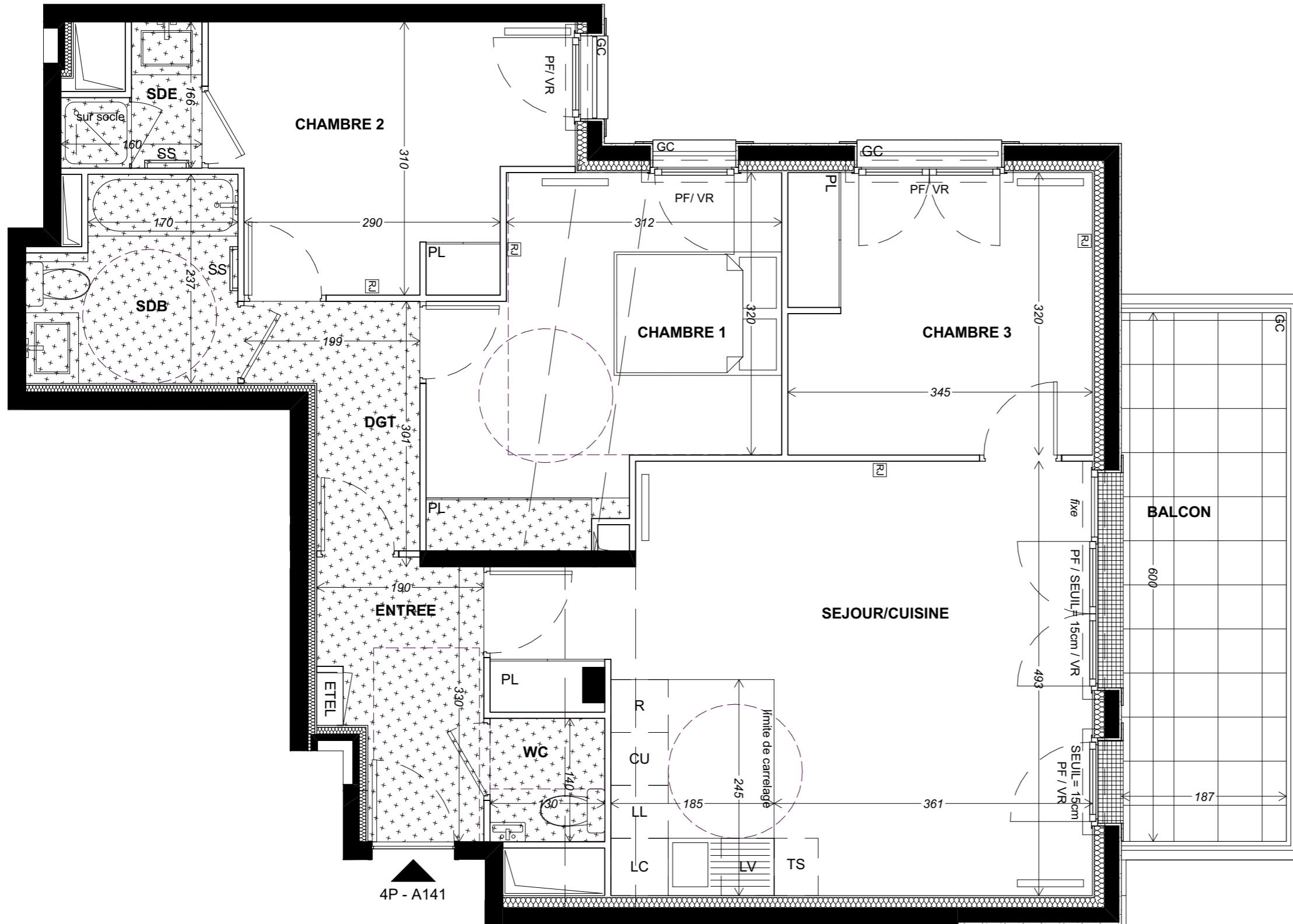


**HALL A1**

**APPARTEMENT 4 PIECES**  
n° A141 au 4<sup>e</sup> étage



ENTREE	5,1
SEJOUR/CUISINE	28,7
CHAMBRE 1	13,9
CHAMBRE 2	11,0
CHAMBRE 3	11,0
SDB	5,1
SDE	2,0
WC	1,8
DGT	4,1

**SURFACE TOTALE HABITABLE 82,7 m<sup>2</sup>**

BALCON 11,2

**SURFACE TOTALE PRIVATIVE 93,9 m<sup>2</sup>**

**LEGENDE**

F : Fenêtre	SS : Sèche Serviette
PF : Porte Fenêtre	— Radiateur
VR : Volet Roulant	R : Réfrigérateur
GC : Garde-corps	LV : Lave Vaisselle
☼ Soffite / faux plafond	LL : Lave Linge
ETEL: Tableau électrique	CU : Cuisson
PL : Placard	TS : Espace tri selectif
— Poutre	LC : Linéaire complémentaire

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, structurelles, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, poteaux et murs porteurs, gaines techniques, canalisations, trappes de visites, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif, et ne seront définitifs qu'une fois l'ensemble des études techniques finalisé. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

Indice F Série notaire Septembre 2018

Echelle : 1:50